**DEPARTEMENT DE LA REUNION**
**COMMUNE DE SALAZIE**
**CAISSE DES ECOLES**

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## SEANCE DU 17 AVRIL 2026

## AFFAIRE N° 2026-001-CDE : DESIGNATION DE TROIS NOUVEAUX MEMBRES A LA CAISSE DES ECOLES

| | |
|---|---|
| La convocation du Conseil d'Administration avait été faite le 10 AVRIL 2026<br><br>Le nombre des membres en exercice : 12<br><br>Présents : 09<br>Absents : 03<br>Représentés : 01<br>Total des Votes : 10<br><br>La Présidente,<br><br>Sidoleine PAPAYA | L'an deux mille vingt-six, le dix-sept avril, le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame PAPAYA Marie Sidoleine, Présidente à la Caisse des Ecoles.<br><br>Présents : Mme PAPAYA Sidoleine – Mme COURTEL Larissa – Mme HOAREAU Séverine – M. GABOU Gilles – Mme GAZE Emilie – Mme LALLEMAND Cynthia – Mme NAVARRO Magali – Mme GONOT Nicaise – Mme NABA Pascale<br><br>Absents : Mme RAMIN Cathrine – Mme BETON Lindsay - M. CORSEAUX Joël<br><br>Représentés : M. CORSEAUX Joël<br><br>Secrétaire de séance : Mme LALLEMAND Cynthia |

LE QUORUM ETANT ATTEINT

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PEUT VALABLEMENT DELIBERER

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20260417-2026-001-CDE-DE
Date de télétransmission : 30/04/2026
Date de réception préfecture : 30/04/2026

**IL EST EXPOSE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Le conseil municipal peut, par délibération motivée, porter le nombre de ses représentants à un chiffre plus élevé, sans toutefois excéder le tiers de ses membres de l'assemblée municipale.

Afin de renforcer la voix de la Commune au conseil d'administration de la Caisse des Ecoles le conseil municipal a désigné trois conseillers municipaux pour siéger au Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles par la délibération 2026-CM-005 du conseil municipal du 30 mars 2026.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

**Vu** la délibération 2026-CM-005 du conseil municipal du 30 mars 2026,
**Vu** le Code de l'Education,
**Vu** le CGCT,

**Après avoir échangé et délibéré, à l'unanimité (10 voix pour) :**

- Approuve la désignation de Madame COURTEL Larissa, Madame HOAREAU Séverine et Monsieur GABOU Gilles pour siéger au conseil d'administration de la caisse des écoles.

- Approuve en conséquence la composition des membres élus au conseil d'administration de la caisse des écoles en incluant Madame COURTEL Larissa, Madame HOAREAU Séverine et Monsieur GABOU Gilles.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Saint-Denis à compter de sa publication et sa réception par les services du contrôle de la légalité.

.....

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour copie conforme,

Secrétaire de Séance
Mme LALLEMAND Cynthia

La Présidente,
Mme PAPAYA Sidoleine

MAIRIE DE SALAZIE
Caisse des Écoles

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20260417-2026-001-CDE-DE
Date de télétransmission : 30/04/2026
Date de réception préfecture : 30/04/2026